LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS

ATTESTATION DE CONFORMITE

38677-0

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

DYKA SAS

25 route de Brévilliers

FRANCE 62140 SAINTE-AUSTREBERTHE

Site industriel : DYKA Tube

FRA 18570 La Chapelle Saint Ursin

Date de l'audit : 16 septembre 2022

Référence du rapport d'audit : P220959/P2

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 30 novembre 2022

Date de fin de validité : 16 septembre 2025

Pour le Directeur Général

Signature numérique de PASCAL PRUDHON ID
Date : 2022.12.01 11:11:40 +01'00'

Responsable du Pôle Certification Environnement, Sécurité et Performance

GPI-V0-10-2021